



AVIS

Fermeture de l'Agence Postale Communale

Du lundi 29 juillet au samedi 17 août 2024 inclus. Le samedi 24 août.

Vos courriers et/ou colis seront à récupérer auprès du bureau de poste indiqué sur votre avis de passage.

Pour tous courriers et colis avisés avant ces dates, Merci de bien vouloir les récupérer à la Mairie de Presles-en-Brie aux horaires d'ouverture.

Merci de votre compréhension.